

## Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

### ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM D ANNECY LE VIEUX PARMELAN 7 RUE DES POMMARIES ANNECY LE VIEUX 74940 ANNECY déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

MR SABATIER GREGORY, représentant de la société 2414 MOTOR 'S COLLECTION S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 93 ROUTE DE COTE MERLE METZ TESSY 74370 EPAGNY METZ TESSY, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

MR SABATIER GERGORY

Nombre d'actions : 100

Somme versée : 1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 06 février 2025

Le déposant  
("lu et approuvé" + signature)

*lu et approuvé*



JST141

Nadège DEHON  
Chargée d'Affaires Professionnels

Crédit Mutuel  
Annecy le Vieux  
7, Rue des Pommaries  
74940 ANNECY LE VIEUX  
Tél. 04 50 63 78 14

